

L'ECHO des Tribunaux

Journal Bi-Hebdomadaire

DE JURISPRUDENCE ET DE NOUVELLES JUDICIAIRES.

(FRANÇAIS ET ANGLAIS)

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR J. D. A. SENECAI et J. T. R. LORANGER	BUREAU : No 97, RUE ST-JACQUES.	ABONNEMENT	
		Un an - - - - -	\$4.00
		Six mois - - - - -	2.25
		Trois mois - - - - -	1.25
Vol I.	MONTRÉAL, JEUDI, 17 NOVEMBRE 1898.	No 11.	

Secrétaire de la Rédaction :
J. T. R. LORANGER

Nos Collaborateurs.

Montréal :

H. C. ST-PIERRE C. R.,
 Hon. P. E. LEBLANC, C. R.,
 LOMER GOUIN, M. P. P.,
 J. CRANKSHAW,
 H. J. CLORAN.

Québec :

J. A. LANE.

Trois-Rivières :

J. A. TESSIER.

Sherbrooke :

J. E. GENEST.

Joliette :

F. O. DUGAS.

Ste-Scholastique :

J. D. LEDUC.

Beauharnois :

J. G. LAURENDEAU.

St-Hyacinthe :

A. M. BEAUPARLANT.

Sorel :

A. A. BRUNEAU, M. P.

Arthabaska :

J. S. DOUCET.

Kamouraska :

G. C. CHAGNON.

CARNET

M. Alphonse Morin, protonotaire de la Cour supérieure du district d'Iberville, a été nommé commissaire "per dedimus potestatem," conformément aux dispositions de l'article 605, des S.R.P.Q.

Saint-Stanislas de Kostka est civilement érigé en paroisse.

"The Morning Chronicle and Quebec Gazette" a obtenu ses lettres patentes.

* * *

Le fonds social de "La Compagnie de Téléphone de Métis" est porté à \$7,500.00, par lettres patentes supplémentaires émises en vertu de la loi corporative des compagnies à fonds social.

* * *

Victoriaville désire étendre les limites de son territoire et augmenter les pouvoirs que lui confère son acte d'incorporation.

* * *

M. Alfred St-Cyr, courtier d'assurance, de Montréal, donne avis, dans la Gazette Officielle de Québec, qu'il a été nommé conseil judiciaire du vicomte Raoul-Marie-Alphonse Ogier d'Ivry.

* * *

Dame Margaret Jane Taylor, épouse de Daniel James Clarke, ci-devant de Montréal, et maintenant de lieux inconnus, demande une séparation de corps et de biens.

* * *

Dame Julie Delorme, de Montréal, a intenté une action en séparation de biens contre son époux, Mathias Leduc, épiciier, du même lieu.

* * *

Alfred McLean, boulanger, de la Malbale, a fait cession de ses biens.

* * *

A. Guèvremont a été nommé curateur aux biens de C. T. Desjardins et J. T. Lafond, faillis.

* * *

Un quatrième bordereau final de dividendes est préparé "in re" La Cie de carrosserie de Montréal, en liquidation.

Ventes par les Shérifs

ARTHABASKA. — Félix Cormier, notaire, vs Samuel Huberdeau. Numéro 650 du cadastre du canton de Wickham, avec maison, grange et autres dépendances ; vente le 13 décembre prochain, à dix heures du matin.

BEAUHARNOIS. — Dame Angélique Huberdeau, vs Dame Marie Huberdeau. Numéro 50 du cadastre de la paroisse de Sainte-Philomène, avec bâtisses ; vente le 13 décembre prochain, à onze heures du matin.

MONTREAL. — Eugène Dufault, plâtrier, vs Jean Pierre Vébert, 88-qualité. Lots numéros 88 et 100 de la subdivision officielle du lot numéro primitif 323 du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet ; vente le 16 décembre prochain à dix heures du matin.

The Thomas Davidson Manufacturing Company vs William Semmelhaack. Partie du lot numéro 18 et lot numéro 30 du cadastre du village de Saint-Joachim de la Pointe-Claire ; vente le 15 décembre prochain, à dix heures du matin.

Urgel Pauzé et François alias Frank Pauzé, vs Joseph Guertin. Le quart nord-ouest du lot numéro 2625 du cadastre de la paroisse de Montréal, avec bâtisses ; vente le 16 décembre prochain, à deux heures du soir.

QUEBEC. — Cyrille Tessier et Delle Julie Vézina, vs Barthélemi Leclerc. Moitié ouest du lot numéro 3950 du cadastre du quartier Montcalm, dans la cité de Québec, avec bâtisses ; vente le 16 décembre prochain, à dix heures.

RICHELIEU. — La compagnie des moulins à bois Tourville, vs Jean-Baptiste Roy.

Lots No. 83, partie 82, 91, partie 89 du cadastre de la paroisse de Saint-Antoine; vente le 14 décembre prochain, à onze heures.

RIMOUSKI. — Dame Céline Tétu, veuve de feu Pierre Louis Gauvreau, vs Elle Poirier.

Numéros, 74, 75, 76, 77 et 78 du cadastre du canton Awantjish, paroisse de Saint-Moise; vente le 15 décembre prochain, à dix heures du matin.

L'Echo des Tribunaux

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR

J. D. A. SÉNÉCAL et J. T. R. LORANGER

Administration et Rédaction:

97, rue St-Jacques, Montréal.

JOURNAL BI-HEBDOMADAIRE DE JURISPRUDENCE ET DE NOUVELLES JUDICIAIRES
PARAIT LE LUNDI ET LE JEUDI.

ABONNEMENT:

Un an.....\$4.00
Six mois..... 2.25
Trois mois..... 1.25

Toutes correspondances doivent être adressées comme suit:

L'ÉCHO DES TRIBUNAUX,

Bureau de Poste, Boîte 626.

Montréal Canada

L'ÉCHO DES TRIBUNAUX,
MONTRÉAL, 17 NOVEMBRE 1898.

Vient de paraître.

**L'UNION
DES
Deux Canadas**

1841-1867

Par L.-O. DAVID.

PRIX, \$1.50

S'ADRESSER A

CHAMBRE No 67,

Edifice de la Banque du Peuple,

Montréal.

Charbonneau & Prieur,
Ingénieurs Civils
Arpenteurs et Solliciteurs de Patentes
BUREAUX:
15 Cote St-Lambert, Montréal.

Gauthier & Trudel,
Avocats
80, RUE ST-GABRIEL,
MONTREAL.

Pour vos photographies
ALLEZ CHEZ
HENRI LARIN
Artiste-Photo

Les photographies qui sortent de cette maison sont remarquables par leur fini.

Tel. Bell 8190. Tel. Mar. h. 885.
G. A. MONETTE,
ARCHITECTE . . ET . . EVALUATEUR.
Chambre 66,
97, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

J. T. R. Loranger
AVOCAT
1608 NOTRE DAME

W. A. BAKER,
AVOCAT
97, RUE ST-JACQUES
Bâtisse Banque du Peuple,
Chambres 69 et 70

J. E. GRAVEL,
COMPTABLE
Chambre 68, 97 RUE ST-JACQUES
Comptabilité,
Perception de Créances, Assurances.

DeCELLES & DUROCHER

HUSSIERS	BAILIFFS
Cour Supérieure	Superior Court
" Banc de la Reine	Queen's Bench
No 8	No 8
Cote Place d'Armes	Place d'Armes Hill
MONTREAL.	

Achat et collection de Créances et Jugements dans les provinces de Québec et Ontario.

BOVRIL

Donne la Vigueur

Et est un excellent préventif contre les

RHUMES, FRISSONS

— ET —

TOUTES AUTRES INDISPOSITIONS QU'OCASIONNE LA FROIDE SAISON.

Demandez-le à votre Pharmacien ou à votre Epicier.

Veillez découper cette annonce et nous l'envoyer et nous vous ferons parvenir le WHONHART'S GREAT WAR PUZZLE.

BOVRIL, LIMITED,

27 Rue St-Pierre, Montréal.

BULLETIN JUDICIAIRE

Tableau des Brefs émanés en Cour Supérieure.

BULLETIN DU 14 NOVEMBRE 1898.

Défendeurs.	Résidences.	Demandeurs.	Avocats.	Montant
Carrière, esq., Eugénie.	St-Henri			
Prud'homme, Anna.	"			
" Julie.	"			
" Eustache.	Montréal			
" et vir, M. M.	Westmount			
" Eulalie.	Lachine	Major, Adol.	Charbonneau et Cie.	1ère classe
" Philomène.	St-Félix de Valois			
" Henri.	N.-D. de Grâce			
" Philomène.	Ste-Rose			
Poirier, esq. et al.	Hor. N.-D. de G.			
Castonguay, Ern.	Montréal	Lefebvre, Rose D.	Garceau, N.	2e classe
Dulude, P.	"	Desserres, Gasp.	Martineau et Cie.	\$203.00
Dupelle, D.	"	Préfontaine et al, R.	Préfontaine et Cie.	240.00
Euar, Wm.	"			
McDonald, G. M.	"	Desserres, Gasp.	Martineau et Cie.	143.00
Lemoine, Pr.	St-Charles			
Lemoine, Jos.	Beloell	Messier, Chris.	Larose, V.	602.00
Pope, Dame J. H.	Cookshire	Colonial Mutual Life Assoc.	Geoffrion et Cie.	500.00
Ryan, John.	Montréal	Montreal Loan and Mortgage.	Cramp et Cie.	282.00
Rodrigue, Od.	Ste-Cunégonde			
" et vir, Marie.	Montréal			
" et vir, Don.	St-Henri			
" et vir, Del.	"			
" et vir, Rose.	"			
Sanscartier, esq., Jul.	"			
" fils, Jul.	"			
" et vir, Amandine.	"			
Sivail, Minnie.	Montréal	Champagne, Ad.	Demers et Cie.	200.00
			Garceau, N.	2e classe

BULLETIN DU 15 NOVEMBRE 1898.

Défendeurs.	Résidences.	Demandeurs.	Avocats.	Montant
Renoit, Alfred.	Montréal	Benoit, Alph.	Bro-seau et Cie.	\$215.00
Bertrand, A. P.	"	Galt Knitting Co.	Smith et Cie.	131.00
Bushnell Co., Ltd.	"	Beaubien, Hon. L.	Beaubien et Cie.	3ème classe
Deveaux, Emile.	"	Healy, Rich.	Burgess, C. H.	100.00
Horsman, Dame Lav.	"	Holland, C. C.	McCormick et Cie.	224.00
Maurice, P. E.	"	Brossard, J. H.	Brossard, A.	105.00
Massicotte, Rév. Ls.	"	Pagnuelo, W.	Pagnuelo, W.	3e classe
Moore, J. W.	"	Dusscault, Dame Ph.	Lussier et Cie.	178.00
Pullen, M. Jos.	Outremont	Baxter, Jas.	De Lanaudière, C. T.	288.00
Reford et Cie, Rob.	Montréal	Boudrias, Ls.	St-Pierre et Cie.	1050.00
Senécal, Dame Alph.	St-Bruno	Trudeau, Ad.	Jodoin et Cie.	535.00
Wells, Geo., et Pullen, Dame M. J. ; M. E. C.	Outremont			
		Robinson, Jas.	Reaubien et Cie.	3057.00

BULLETIN DU 16 NOVEMBRE 1898.

Défendeurs.	Résidences.	Demandeurs.	Avocats.	Montant.
Brunet, F. X.	St-Joseph	Lorrain, Ant.	Leblanc, P. E.	\$500.00
Bélaïr, A.	Montréal	Dupuis, J. O.	Fontaine et Cie.	140.00
Berthiaume, F. J.	St-Louis			
Laverdure, Ls.	"	Lacoste, J. C.	Lacoste et Cie.	100.00
Charron, M.	Suffolk	Desserres, Gasp.	Martineau et Cie.	223.00
Charbonneau, N. A. R.	Montréal	Jamieson et al, R. C.	Gilman et Cie.	250.00
Harbor Commissioners.	"	Fitzpatrick, Wm.	Quinn et Cie.	5,000.00
Hodgins, R. S.	Westmount	Van Norman Co., H.	Truell et Cie.	100.00
Jackson, T. L.	Montréal	Bell, Jas.	White et Cie.	100.00

Tableau des brefs émanés en Cour Supérieure.—Suite.

BULLETIN DU 16 NOVEMBRE 1898.

Lapierre, Ed. DeLorimier	Renaud et vir, Marg.	Rainville et Cie.	1,500.00
Longtin, Delle R. St-Jacques Min.	Longtin, Jos.	Geoffrion et Cie.	141.00
Longtin, Dlle M. "	Longtin, Jos.	Geoffrion et Cie.	141.00
Muir, H. B. Montréal	MacLean Publishing Co.	Atwater et Cie.	109.00
Poulin, P. "	Right, Wm.	MacMaster et Cie.	1ère classe
Pallascio et al., A. "	Beauchemin, L. J. O.	Dupuis et Cie.	102.00
Plouffe, Janv. St-Martin	Charette, F. X.	Beaudin et Cie.	291.00
Wall, Bart. Montréal	Farrell, Wm.	Gilman et Cie.	219.00

Tableau des brefs de saisie-arrêt émanés en Cour Supérieure.

BULLETIN DU 14 NOVEMBRE 1898.

Demandeurs.	Défendeur.	Tier-saisi.
Stoman et al., Sam. A.	Wynne, Wm.	O'Neil, Geo.

BULLETIN DU 15 NOVEMBRE 1898.

Demandeurs.	Défendeurs.	Tiers-saisis.
Thomas, Moïse.	Paquette fils, Benj.	C. and D. Savings Bank et al.
Montreal Quarry Co.	Bale des Chaleurs Ry. Co.	Royal Electric Co.
Mallette, Alph.	Brière, Fr.	Paquette et al., J. D

Tableau des brefs d'exécution émanés en Cour Supérieure.

BULLETIN DU 14 NOVEMBRE 1898.

Défendeurs.	Résidences.	Demandeurs.	Avocats.	Montant
Dawson, Dame Mary A.	Montréal	Murphy, John.	Brosseau et Cie.	\$127.00
Karr, Jas.	"	Demers, J. L.	Bisailon, F. J.	164.00
Loiselle, Dame M. M.	"	Quintal, Jos. E.	Beaudin et Cie.	306.00
Paré, Dame Julie.	"	Chevalier, Jos.	Bérard et Cie.	146.00
Rivet, Oscar.	"	Archambault, Alp.	Gouin et Cie.	150.00
Rivet et al., Dame M. L.	"			
Tessier, Dame M.	"			

BULLETIN DU 15 NOVEMBRE 1898.

Défendeurs.	Résidences.	Demandeurs.	Avocats.	Montant
Boschen, F. W.	Montréal	Manufacturers Life Ins. Co.	Blair et Cie.	\$111.00
Corp. ville Maisonneuve.	Maisonneuve	Lussler, Pierre.	Dupuis et Cie.	193.00
Fortin, Geo.	Montréal	Moody et al., Mat.	Chauvin et Cie.	160.00
Fortin, Moïse.	"	Howley, Ths.	Rainville et Cie.	214.00
Fortin, G.	"	Conroy, John.	Whelan, J. P.	166.00
Gélinas et vir, Dame Z.	"	Gauthier, Dame M.	St-Pierre et Cie.	100.00
Leduc, Mat.	"			
Quinn, W. D.	"			

BULLETIN DU 16 NOVEMBRE 1898.

Défendeurs.	Demandeurs.	Avocats.	Montant.
Adam, Joseph.	Dansereau, E.	Désilets et Cie.	\$ 175.00
Poucher, Jules.	Reid et al., Wm.	Weir et Cie.	122.00
Brunet, Ls.	Reid et al., Wm.	Weir et Cie.	102.00
Lévesque, L. A.	Schneider et vir, J. E.	Merrill, A. E.	3,092.00
Fournier, Dame Am.	Normandin, Ed.	Jodoin.	205.00
Morency, Geo.	Beaudoin et al., dsq., Ph.	Cressé et Cie.	209.00
Séguin et al., Dame Vit.			
Théoret et al., Jos.			

Tableau des causes rapportées en Cour de Circuit.

BULLETIN DU 14 NOVEMBRE 1898.

Défendeurs.	Résidences.	Demandeurs.	Avocats.	Montant.
Arcand, Henri.	Montréal	Roy, E.	Dupré, L. P.	\$17.00
Aubertin, Ph.	"	Charbonneau, B.	Craig, A. P.	18.00
Bouchard, A. B.	Waterloo	O'Shea, Ed.	Robidoux et Cie.	12.00
Brown, W. S.	Montréal	Renaud, Alph.	Bérard et Cie.	25.00
Cardinal, C.	Ste-Cunégonde	Lemay, P.	Dupuis et Cie.	30.00
Charruau, Chs.	Laprairie	Denicourt, E.	Senécal, O.	23.00
Courtemanche, Geo.	Montréal	Robillard, J.	Angers et Cie.	31.00
Cyr, Ed.	"	Despatie, F.	Beauchamp et Cie.	6.00
Demers, Benj.	"	Marchand, O.	McAvoy, W.	20.00
Edwards, P.	"	Langevin, A.	Mousseau, J. O.	8.00
Gagnon, Joseph.	"	Boucher, L.	Senécal, O.	21.00
Gareau, F.	"	Bourdeau, Th.	Bérard et Cie.	14.00
Girard, Chs.	"	Boucher, L.	Senécal, O.	7.00
Gougeon, J. M.	St-Laurent	Richer, A.	Lussler et Cie.	57.00
Henry, Alb.	Montréal	Noble, J.	De Martigny, A.	22.00
Jackson et al., John.	Côte St-Paul	Massey Harris Co.	Blair et Cie.	35.00
Kay, Dame Mary.	Montréal	Von Windeek, Dame M. A. W.	Weir et Cie.	30.00
Laurin, L.	St-Eustache	Grothé, L. O.	St-Julien et Cie.	50.00
Legault, Mic.	Lachine	Madore, G.	Pelletier, L. C.	22.00
Masson, Dam.	St-Frs de Sales	Desjardins, L. H.	Chauvin et Cie.	34.00
Mélieur, Aus.	Sault au Récollet	Archambault et al., L. H.	Chauvin et Cie.	30.00
Mérineau, Z.	Montréal	Martin, G.	Goyet, P. R.	12.00
Michie, A.	Lachine	Madore, G.	Pelletier, L. C.	14.00
Myers, B. S.	Montréal	Friedman, A.	Cross et Cie.	11.00
Neveu et Cie, P.	"	St-Arnaud et al., L. N.	Lavallée et Cie.	99.00
Pigeon et frère, A.	Ville St-Paul	Mills, H.	McGilbbon et Cie.	40.00
Summerskill, E. W.	Montréal	Prowse, Geo. R.	McCormick et Cie.	38.00
Simon, H.	"	Lyons, H. J.	Quinn et Cie.	17.00
Trottier, Art.	"	Skelly, esq., Js.	Lanctôt, H.	40.00
William et al., Wm.	"	McNally et al., esq., Wm.	Blair et Cie.	90.00

BULLETIN DU 15 NOVEMBRE 1898.

Défendeurs.	Résidences.	Demandeurs.	Avocats.	Montant.
Berthelotte, Sol.	St-Henri	Beaudoin, E.	Baker, W. A.	\$20.00
Collins, R.	Montréal	Desmarteau, N. B.	Mercier, W.	70.00
Lavoie, M.	Blue Bonnets	Lavoie, Ls.	Honan et Cie.	alimentaire
Major, R.	Montréal	Ritchot, W. G.	Dupuis et Cie.	7.00
McElroy, C.	Montréal	Trestin, H.	Lebeuf, C.	18.00
Pearson, Chs.	Cedar Hall	Lewis Bros and Co.	Hutchinson et Cie.	20.00
Petelle, Rég.	Montréal	Desjardins, Ov.	Baker, W. A.	10.00
Rice, Delle M. J.	"	DeMartigny, esq., A.	DeMartigny, A.	86.00
Webster, John.	"	O'Connor, Chs.	Marchison, R. L.	99.00

BULLETIN DU 16 NOVEMBRE 1898.

Défendeurs.	Résidences.	Demandeurs.	Avocats.	Montant.
Beardsell et vir, Dame T. H.	Montréal	Harris, J.	Chambers, A. H.	\$10.00
Berrette, Ths.	Ste-Cunégonde	Mireault, G.	Mireault, G.	0.00
Beaulieu, Jos.	Montréal	Boucher, L.	Senécal, O.	10.00
Clark, Dame A.	"	Bell, J. H.	McGown et Cie.	9.00
Chartier, R.	St-Léonard	Thouin, C.	David, J. H.	97.00
Cité de Montréal.	Montréal	Chevrier et al., J. L. N.	St-Jean et Cie.	38.00
Cousineau, Noé.	Lachine	Whittenwoe Bros and Co.	Hall et Cie.	8.00
Cité de Montréal.	Montréal	Asselin, Jos.	Lebeuf, C.	50.00
Dulude, C.	"	Renaud et Co., Z.	Renard et Cie.	4.00
Frigon, Benj.	"	Plourde, G. H.	Plourde, G. H.	50.00
Goyette, F.	St-Henri	Verdon, Jos.	Topp et Cie.	7.00
Guay, D. Z.	Ste-Agathe	Ménard et vir., Dame A.	Desaulniers, E. L.	32.00
Gaudet, L.	Verchères	Beaulieu, Jos.	Larose et Cie.	37.00
Gibeau et vir, Dame E.	St-Henri	Hillman et vir., Dame L.	Martineau et Cie.	21.00

Tableau des causes rapportées en Cour de Circuit.—Suite.

BULLETIN DU 16 NOVEMBRE 1898.

Lécuyer, Jér.	Montréal	Balle, A.		Mercier, W.	17.00
Larose, Ph.	"	Bœaulieu, Jos.		Larose et Cie.	21.00
Lancaster, J. E.	"	Smith, J. L.		Chambers, A. H.	18.00
Lancaster, J. E.	"	Patterson, Jos.		Chambers, A. H.	7.00
Lepage, A.	"	Duhamel, P. E.		Merrill, A. E.	6.00
Leblond, J. L.	D'Israël	Shallow, F. D.		Demers, Ls.	8.00
Labelle, Delp.	Montréal	Gohier, Ed.		Emard et Cie.	28.00
Lavallée, Benj.	N.-D. de Grâce	McMillan, E. D.		Topp et Cie.	50.00
Montpetit, A.	Ste-Cunégonde	Savignac, J. R.		Savignac, J. A.	12.00
McKenzie, L.	Mille-End	Claude, Az.		Lacroix, J. O.	11.00
Mercier, J. A.	Montréal	Voyer, Dame C.		Desjardins, A.	35.00
Martineau, Alp.	"	Varin, P.		Pelletier, J.	8.00
Normandin, Jos.	St-Jean	Virtue, W. V.		St-Julien et Cie.	52.00
Nelligan, D.	Montréal	O'Brien, T. C.		Chambers, A. H.	16.00
Peplu, A.	"	Voyer, Dame C.		Desjardins, A.	85.00
Piquette, Jos.	"	Tison, Ed.		Larivière, M. J. C.	11.00
Patemude, Jos.	Belocil	Desmarais et al. O.		Desmarais et Cie.	50.00
Promotive Art Ass.	Montréal	Beaudry, F. X.		Mount, W. E.	12.00
Rose, John.	"	Macabée, F.		Dupuis et Cie.	12.00
Roy, Dam.	"	Castonguay, Dame M. L.		Brosseau et Cie.	26.00
Roussel, Is.	Ste-Cunégonde	Chrétien, A.		Geoffrion et Cie.	11.00
Sanschugrin, J.	Montréal	Rubnovitch, A. J.		Barnard, J.	17.00
Trépanier, G.	Montréal	Forest, J. E.		Larivière, M. J. C.	9.00
Vaudry, Chs.	"	Denis, L. N.		Angers et Cie.	96.00

Tableau des brefs d'exécution émanés en Cour de Circuit.

BULLETIN DU 12 NOVEMBRE 1898

Demandeurs.	Défendeurs.	Résidence.	Avocats.	Montant.
Chapleau, G.	Julien L.	Montréal	Adam et Cie.	\$37.00
Courville, J.	Gagnon, O.	"	Leblanc, P. E.	33.00
Gilekman et al. M.	Viner, S.	Québec	Jacobs, S. W.	61.00
Brown, R. G.	Atlantic and Lake Superior Ry.	Mont.	Leh. S. P.	43.00
Lapointe, E.	Arcand, J.	Montréal	Vandal, P.	13.00
Lapointe, E.	Dionne et al., Chs.	"	Vandal, P.	11.00
Montreuil, Dame E.	Valée, D.	"	Vandal, P.	15.00
American Wringer Co.	Nelson, Jus.	"	Leblanc, P. E.	19.00
Lefebvre, M.	Kerr, J.	"	Bisaillon, F. J.	34.00
Brodeur, M. A.	Benjamin, J. O.	"	Brodeur,	18.00
David, F.	Hamilton, Dame M.	"	Leblanc, P. E.	39.00

BULLETIN DU 14 NOVEMBRE 1898.

Défendeurs.	Résidences.	Demandeurs.	Avocats.	Montant.
Desjardins, M.	Montréal	Bélanger, P.	Lacoste et Cie.	\$10.00
Charland, Z.	"	Bergevin et al., C.	St-Julien et Cie.	15.00
Chaput, Noël.	"	Baillargeon, F.	Pelletier et Cie.	20.00
Bolduc et al., H.	"	Boyer, J.	Pelletier et Cie.	16.00
Laurin, L.	"	Bernard, Dame C.	Desaulniers, E. L.	24.00
Monette, E.	"	Deschambault, A.	Archambault, A.	75.00
Carlé, Ant.	"	Deschamps, A.	Pelletier et Cie.	24.00
Allan, D.	"	French, C. A.	Weir et Cie.	60.00
Edlington, G. A.	"	Girard, A.	Tucker, H.	12.00
Moore, John.	"	Goldberg et vir, Dame C.	Jacobs, S. W.	11.00
Oulmet, L. P.	"	Lapointe, T.	Desaulniers, E. L.	31.00
Corbéil, S.	"	Martineau, Dame C.	Desaulniers, E. L.	6.00
Sénéclours, D.	"	Pearson, J.	Jacobs, S. W.	12.00
Dufresne et al., S.	Pontiac	Reid, et al., W.	Weir et Cie.	55.00
Dufresne et al., S.	Pontiac	Reid, et al., W.	Weir et Cie.	38.00
Chaput, E.	Montréal	Robert, E.	Gagnon, A.	86.00
Leduc, A. A.	"	Virtue, W. T.	St-Julien et Cie.	9.00

Tableau des Brefs d'Exécution émanés en Cour de Circuit.—Suite.

BULLETIN DU 15 NOVEMBRE 1898.

Défendeurs.	Résidences.	Demandeurs.	Avocats.	Montant
Vézina, A. E.	Joliette	Archibald, H.	Angers et Cie.	\$12.00
Goyette, L. alias P.	Montréal	David, J. H.	David, J. H.	30.00
Lebel, F.	"	Dupont, E.	Marsau, G. A.	9.00
Shortley, W. G.	"	McFarlane et al., D.	Dunlop et Cie.	16.00
Dick, Jas.	"	Gould, Marie.	Chambers, A. H.	47.00
Meloche, F.	"	Pilon, Dame F.	Robidoux et Cie.	32.00

BULLETIN DU 16 NOVEMBRE 1898.

Défendeurs.	Résidences.	Demandeurs.	Avocats.	Montant.
Beaupré, B.	Montréal	Beaulieu, F. R.	Énard et Cie.	\$18.00
Gauthier, Jos. I.	"	Barthe et al., L. P.	Guertin, C. A.	56.00
Prévost, G.	"	Corbell, H.	Cornellier et Cie.	8.00
Chauvin, F.	"	Decelles, M. J. A.	Lafortune, D. A.	10.00
Dansereau, L.	"	Decelles, M. J. A.	Lafortune, D. A.	23.00
Henderson, N. B. T.	"	Fraser, A. D.	Demers et Cie.	30.00
Faucher, U.	"	Foisy, G. W.	Adam et Cie.	20.00
Lamoureux, N. P.	"	"La Patrie", Cie de	Lefebvre, L. A.	43.00
Succ. Ant. Sicotte.	"	Lacoste, l'Hon. sir A.	Brosseau et Cie.	66.00
Papy dit Lafleur, J.	"	Langlois, C.	Lavallée et Cie.	19.00
Desloges, A.	"	Marchand, J. T.	Drouin et Cie.	86.00
Dagenais, T.	"	Reinhart, J.	Boudreault, J. B.	17.00

CAUSES CÉLÈBRES

LES CHAUFFEURS

LA BANDE D'ORGERES

Suite.

"Ainsi se sont écoulées, dans la sombre obscurité des cachots, deux de ces années de votre vie qui sembleraient devoir être davantage consacrées à vous rendre utiles à la société et à servir avec une juste mesure vos intérêts particuliers.

"Cependant, heureux, et mille fois heureux encore, si, en même temps que vous n'avez dû être, tout ensemble, et déchirés par la douleur, et abattus par le découragement... le crime n'a pu de ses miasmes putrides vous atteindre et vous flétrir.

"Ces fers, dont on vous charge seulement dans la présomption du délit... Ah! puissiez-vous n'avoir point appris à les porter un jour.

"Au surplus, citoyens et citoyennes, le plus grand de tous les maux, pour vous, serait de perdre les fruits de tout ce que vous venez d'éprouver. Ces fruits doivent être un retour sincère sur vous-mêmes, la fuite des occasions du crime..., et enfin le rejet absolu de ces sociétés perverses, au sein desquelles, mais peut-être pour y succomber, vous

trouveriez les mêmes dangers dont vous venez d'échapper...

"Tous les hommes, déjà je crois vous l'avoir démontré, ne sauraient être éminents, ni par leurs dignités, ni par leurs richesses. Il y a plus : tous, dans la société, ne sauraient être également au-dessus du besoin ou du malheur.

"De cette diversité de chances qu'ils ont à courir, les uns et les autres, résulte cette réciprocité de travaux et de salaires, de déférences et de protections ; cette sorte de supériorité du riche sur le pauvre, trouvée dans la faculté de l'utiliser et de le secourir ; cette réaction juste du pauvre sur le riche, trouvée dans le besoin que l'un a des bras, des forces et de l'industrie de l'autre.

"Pour tous les hommes, le travail est un besoin, pour tous il est un bonheur. Aussi, le plus funeste des vices, parce qu'il est la source de tous, c'est l'oisiveté. C'est d'elle, en effet, que vient cette incertitude que rien ne fixe, cette anxiété que rien ne calme. A elle encore sont dus ce trouble de l'esprit, ce désordre du cœur qui bouleversent toutes les idées et agitent toutes les passions.

"Eh quoi ! seraient-ils donc à jamais inconnus de vous, ces charmes inappréciables d'une vie active, mais honnête ; pénible, mais innocente ? Vos ressources d'existence, vous pouvez ne les devoir qu'à vos soins et à votre industrie. Comment donc arriverait-il que vous préférassiez les attendre encore, ou de

la commutation trompée, ou de la crainte commandée de nos concitoyens :

"O vous surtout, pour qui la faiblesse de votre sexe et tous les inconvénients qu'elle entraîne pourraient multiplier vos craintes !... Rentrez... rentrez..., il en est temps encore, dans les bornes de cette réserve à laquelle les convenances sociales vous astreignent, et que la nature vous a fixées.

"Allez, citoyens et citoyennes, et tous rentrez dans le sein de la société qui s'ouvre encore pour vous recevoir... au milieu de vos familles, dans ces foyers hospitaliers qui vous accueilleront, portez, pour les conserver toujours, avec le respect des formes augustes et salutaires de la justice, la haine des crimes qu'elle poursuit et la crainte des châtements qu'elle leur prépare."

Celui qui, à près de soixante années de distance, raconte ce curieux procès des chauffeurs d'Orgères, se rappelle avoir entendu son grand-père, témoin oculaire de ces débats, lui dépeindre les sentiments divers produits dans l'auditoire par cette allocution si bien marquée du cachet de l'époque.

"Nous autres, disait-il, les échappés de 93, qui avons vu à l'œuvre le citoyen Liendon, lorsqu'il était substitut du citoyen accusateur public, près le tribunal révolutionnaire de Paris, nous ne pourrions nous empêcher de sourire en entendant formuler ces scrupules assez nouveaux en matière de détention pré-

ventive. Cela nous redonnait bon espoir pour l'avenir. Mais, ce qui nous parut surtout du meilleur comique, ce fut la tirade à la Jean-Jacques, revu et corrigé par le citoyen Barras, que le président Llençon crut devoir adresser à ces drôlesses dont l' "inculpabilité" lui réjouissait si fort le cœur. La Belle-Victoire, la Miracolin, la Mouchien, la Borguessa, ces truandes du coin des bois, rendus avec une solennité attendrie à la société dont elles allaient faire le plus bel ornement ! C'était à faire pleurer... de joie. Quant à ces bohémienues, qui commençaient à pelue à comprendre que la justice proclamait leur innocence à la face de Dieu et des hommes, elles se fâsèrent petites et regardèrent la porte, d'un air à faire croire qu'elles n'étaient pas disposées à se plaindre des lenteurs de la prévention et qu'elles ne demandaient pas leur reste."

Restaient les nombreux verdicts affirmatifs, entraînant pour les accusés des peines plus ou moins graves. Ici, la majesté était de mise ; un incident singulier vint ajouter à l'impression produite sur l'assemblée.

Dans le fond de la salle, derrière un triple hale de gendarmes et de gardes nationaux, étaient disposés les bancs où grouillaient, hâves, cécopés, couverts de gale et de vermine, sinistres dans leur hideur, les soixante-deux accusés qui attendaient leur sort. Et ceux là ne pouvaient s'y méprendre, c'était une condamnation qui les attendait.

Après la longue lecture des réponses du jury, le président se couvrit, et prononçant sur vingt-trois accusés réunis dans une seule catégorie, fut le jugement qui, conformément aux articles 11, 12 et 14 de la 1ère section du titre 2 de la 11e partie du Code Pénal, et à la loi du 18 germinal-20 floréal an V, condamnait ces vingt-trois accusés à la peine de mort.

Au moment où retentissait le mot sinistre, il arriva, par hasard, qu'un lieutenant de garde nationale entra dans le prétoire, avec une partie de ses hommes, pour relever ceux qui étaient de garde dans l'enceinte. Entendant les derniers mots d'une formule du juge ment, cet officier commanda d'une voix accablée :

— Halte ! Apprêtez vos armes ! Présentez-les !

Au même instant, un tumulte épouvantable s'éleva parmi les condamnés. Plusieurs d'entre eux, croyant qu'on allait les fusiller sur place, se jetèrent à plat-ventre ; d'autres s'élançèrent, effarés, cherchant à fuir, mais en vain, le premier rang des gendarmes placés sous le commandement de Vasseur, à qui ses servi-

ces avaient valu l'épaulette de lieutenant.

Parmi les condamnés à mort, il y avait vingt hommes et trois femmes. Les vingt hommes étaient : Jacques Richard, dit le Borgne-du-Mans ; Michel Pécant, ou François Ringette, ou encore le Rouge-d'Anneau ; Jean Auger, dit le Chat-Gauthier ; Vincent Chaillou, dit Vincent-le-Tonneller ; François Cypayre, dit Sans-Ponce ; Thomas Roncin, dit le Grand-Dragon ; François Rottier, dit Sans-Ortemaux ; Jacques Percheron, dit Beaucœur-la-Blouse ; André Monnet, dit André Berrichon ; Jacques Allain, dit Jacques d'Etampes ; Jacques Bouvier, dit le Gros-Normand ; Gilles-Nicolas Lechesne, dit Duchesne ; Jean-Jolly, dit Berrichon-Bellhomme ; Nicolas Cloche, dit Laeloche ; Gervais-Pierre Morel, dit le Normand-de-Bambouillet ; Pierre-Louis Pillat, dit Pierre d'Arpaçon ; Jean-Bernard Robin, dit Jean-le-Canonier ; François-Théodore Pelletier ; Al-guin Bolstard et Victor Esnard.

Les trois femmes étaient :

Madeleine Bernet, dite la Grande Marie, veuve de Pierre Pelletier ; Elisabeth Tandu, femme d'André Berrichon, et Marie-Thérèse-Victoire Lange, femme Pelletier.

Germain Bouscaut, dit le Borgne-de-Jony, dut à ses révélations de ne se voir condamner qu'à vingt-quatre années de fers.

Les deux Marie Bignon, les femmes ou veuves de Marabou, de Poussineau dit Lapatoche, de Duchesne, de Laeloche, de Beou, du père Lapierre, de Quennot, de Verdureau et de Julien-le-Breton, furent condamnées à vingt-quatre années de fers et à l'exposition. Marie Bignon, femme du Chat-Gauthier, dut sa condamnation à une seule déposition, celle d'un laboureur d'Arceville : — "Celle-là, dit-il en la montrant, je l'ai reçue chez moi environ trois semaines après l'assassinat de Fous-et, et, comme elle soupait, elle m'a dit, en me montrant un contenu à manche d'ivoire : — Voilà un contenu qui couperait bien le col sans saigner à un homme."

Parmi les autres condamnations, nous remarquons celles de : Jean Bonneau, dit le Tégneux ; le père Mongendre ; Jacques-de-Pithiviers ; François-Marie Barbe et Louis Lami, chacun à seize années de fers ; le Breton-Cut-Sec, à douze années de fers.

Les plus faibles condamnations, et il n'y en eut que deux de ce genre, furent celles de la Routrouche et de la Négresse, à deux années d'emprisonnement.

Le fils du franc Mongendre, et un moche dit Jean d'Artenay, furent conduits dans une maison de correction, comme ayant agi sans discernement.

Un certain nombre de nos vieilles connaissances de plaine manquent à l'appel au jour de cette grande reddition de comptes. C'est Beou, dit le Gros-Beau-coron, un habitué de Doublet, un des assassins du Mllouard et de la veuve Coupé ; c'est le père Elouis, ce représentant de la saine tradition du chauffage, ce contemporain attardé de Poubellier ; c'est Miracolin ; c'est Julien-le-Breton ; c'est François Lejeune, le curé des pingres ; c'est le sanguinaire Quatre-Sous ; c'est Poussineau Lapatoche ; c'est l'équarisseur Pigolet et le père Pigolet.

Tous ceux-là étaient morts, jugés par la fêvre ou par la guillotine.

Charles-de-Paris et le Beau-François étaient contumaces.

Ce ne fut que le 6 vendémiaire au IX que le tribunal de cassation put confirmer le jugement du tribunal criminel, et toute la procédure sur laquelle il était intervenu.

Le citoyen Vieillard, président de la section criminelle, n'eut pas de peine à réfuter les frivoles moyens de cassation invoqués par les condamnés. De ce côté, il n'eut, dans son rapport, qu'à rendre d'éclatants témoignages à l'esprit d'égalité, au zèle et à l'intelligence qui avaient présidé à la conduite de la procédure et aux travaux étonnantes du tribunal criminel de Chartres. Mais il témoigna, lui aussi, le regret, partagé par le tribunal, qu'on se fût borné à instruire chaque fait isolément, et à poursuivre chaque accusé sur les faits qui lui étaient personnels. Le grand crime à ses yeux, c'était l'association. Tous les associés étaient complices les uns des autres ; les délits étaient commexes et il eût dû être posé, à l'égard de chaque accusé, la question de savoir s'il ne faisait pas partie de la bande.

Cette méthode eût, en effet, évité des acquittements scandaleux et donné à la répression un caractère tout autrement formidable.

Rappelons, en passant, les dernières paroles du citoyen Vieillard. Le lecteur y verra un nouveau progrès dans l'idée de justice, et une énergie tout autrement sobre, convaincue, sûre d'elle-même, que celle des péroraisons du citoyen Llençon.

"Ce ne sera, sans doute, citoyens juges, qu'avec une religieuse terreur que vous allez entrer en délibération. Vous verrez, d'un côté, quatre-vingt-un individus condamnés aux fers, à la réclusion, à la mort, réclamant votre indulgence, osant même vous parler de justice ; mais vous verrez, de l'autre, la société entière vous demander vengeance et satisfaction.

(A suivre.)